

Commune de VIENNAY

79200

Téléphone : 05.49.95.02.62

mairie.viennay@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (D.01.2021.29.01)

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un

Le vingt-neuf janvier

Le Conseil Municipal de la Commune de VIENNAY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. MORIN Christophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2021

PRESENTS : M. MORIN Christophe, Mme BONNEAU Marie-France, Mme BARBIER Martine, M. BONNET Hervé, M. BOURREAU Christian, M. CLOCHARD Jean-Luc, Mme DEHAY Marylène, Mme GUIGNARD Marie-France, M. LAURENTIN David, Mme JASMIN Emmanuelle, M. POYAUX Jean-Michel, M. RIVIERE Nicolas, Mme TISSERAND Sonia

ABSENTS : M. THEBAULT Jean-Pierre donne pouvoir à Mme BONNEAU Marie-France
Mme BONNEAU Emilie donne pouvoir à Mme TISSERAND Sonia

OBJET : Enquête publique – Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CEMENTS CALCIA, relative au renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière située aux lieux-dits Les Echalans et La Maison Neuve

Monsieur le Maire expose que la société CEMENTS CALCIA a déposé en Préfecture une demande d'autorisation environnementale relative au renouvellement de l'exploitation de la carrière située sur la Commune de Viennay aux lieux-dits Les Echalans et La Maison Neuve. Il précise le contexte et l'objet de la demande, la réglementation applicable et la composition du dossier.

L'enquête publique s'est déroulée du 21 décembre 2020 au 22 janvier 2021.

Le Conseil Municipal est à son tour invité à formuler un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable sans réserve et à l'unanimité à la demande d'autorisation déposée par la société CEMENTS CALCIA, afin de renouveler l'autorisation d'exploiter pour 30 ans, les 37,7 hectares de la carrière située sur le territoire communal de Viennay aux lieux-dits Les Echalans et La Maison Neuve.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Christophe MORIN



REÇU EN PREFECTURE

le 02/02/2021

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE D'AMAILLOUX

Tél : 05.49.95.58.24

Mail : mairie-amailloux@cc-parthenay.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D 06 – 19/01/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Le dix-neuf janvier deux mille vingt et un,

Les membres du conseil municipal de la commune d'AMAILLOUX dûment convoqué, se sont réunis en séance publique à la salle polyvalente 108, Grande Rue en raison de l'état d'urgence sanitaire, épidémie de COVID 19, sous la présidence de **Madame Nathalie BRESCIA – Maire-** sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : **11 janvier 2021.**

Affichée le : **11 janvier 2021**

Présents : Mme Nathalie BRESCIA Maire – Mr. Patrick LIAUD 1^{er} adjoint - Mme Delphine BOCHE 2^{ème} adjointe- - Mme Sonia GARREAU 4^{ème} adjointe - Mr. Sébastien BRILLANCEAU - Mr. Nicolas BROSSARD - Mr. Jérôme MOTARD – Mme Noëlle DUREISSEIX-DESIMPEL – Mme Anne MÉNARD – Mme Fabienne FAIVRE – Mr. Roland MOTARD - Mr. Christian VEILLON –

Absents : Mr. Mickaël BRACONNIER 3^{ème} adjoint - Mr. Jérôme SIMONNET – Mme Diana FAUCHER -

Pouvoirs : Mme Diana FAUCHER a donné pouvoir à Mme Nathalie BRESCIA
Mr Mickaël BRACONNIER a donné pouvoir à Mr Sébastien BRILLANCEAU

Secrétaire : Mme Delphine BOCHE

INSTALLATIONS CLASSÉES

OBJET

Avis du conseil municipal dans le cadre d'une consultation du public au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement sur la demande, présentée par la société CIMENTS CALCIA, relative au renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière située sur la commune de Viennay.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/01/2021

Application agréée E-lequalite.com

99_DE-079-217900083-20210119-D_06_19_01_

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'elle est saisie d'une demande d'avis par la Préfecture des Deux-Sèvres concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CIMENTS CALCIA, relative au renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière située aux lieux-dits Les Echalans et La Maison Neuve, sur la commune de Viennay.. Ce projet est soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation assortie de prescriptions ou à un refus.

L'enquête publique est ouverte du 21 décembre 2020 au 22 janvier 2021 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête. Cet avis ne pourra être pris en considération que s'il est exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

Considérant que la commune est concernée par le rayon d'affichage (3 Km) fixé dans la nomenclature des installations classées pour la rubrique dont l'installation relève.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Émet un avis favorable à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière située aux lieux-dits Les Echalans et La Maison Neuve, sur la commune de Viennay.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 22 janvier 2021

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

Le : 23/01/2021

Publié ou notifié

Le : 28/01/2021



Le Maire,

Nathalie BRESCIA

MAIRIE DE GOURGÉ

79200

CANTON DE
SECONDIGNY

Tél- 05.49.69.81.54

Courriel : mairie.gourge79@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 13

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept du mois de janvier à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur David FEUFEU, Maire.

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, MÉTAIS Jacques, RIBETTE Aurélien, GAULT Isabelle, BOUDIER Mickaël, BRAUD Catherine, DUTERTRE Manon, LAMARCHE Catherine, MILLÉRIOUX Damien, BRUNET Angélique, AUBRUN Thomas et NAULEAU Daniel.

Etaient absents : BOINOT Eliane pouvoir à FEUFEU David
AUBRY Benoit

Secrétaire de séance : Mickaël BOUDIER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.

5 - Ciment CALCIA ENQUÊTE : avis pour renouvellement exploitation

Monsieur le Maire explique au Conseil les modalités de l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Ste CIMENTS CALCIA relative au renouvellement de l'acceptation d'exploiter la carrière située au lieux-dits Les Echalans et la Maison Neuve sur la commune de Viennay.

Le Conseil municipal donne un avis défavorable par 6 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

David FEUFEU.

